

# Droit Individuel à la Formation (DIF)

Guide de l'utilisateur

## Description de la gestion du DIF dans « Gestion RH »

Le DIF est un **Droit Individuel à la Formation** qui permet aux salariés d'acquérir chaque année un crédit d'heures de formation.

Les modalités de sa mise en application dans les études notariales est définie par la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 (et avenants en vigueur).

Liens internet :

- travail-emploi.gouv.fr : <http://travail-emploi.gouv.fr/le-droit-individuel-a-la-formation,1071.html>
- legifrance.gouv.fr : [LOI n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle](#)
- opcapl.com : [Calcul des droits au DIF](#)

## 1 - Présentation générale

Dans l'application Gestion RH, le « calcul DIF », **automatiquement actualisé à la date du jour**, génère trois valeurs exprimées en nombre d'heures, et affichées sous la forme de barres horizontales dans les pages consacrées à la gestion des formations DIF, soit :

- le DIF acquis ;
- le DIF utilisable ;
- le DIF utilisé.

Un bulle d'aide est affichée lors du passage du pointeur au dessus de l'image placée en regard des barres représentant graphiquement les calculs DIF. Elle contient notamment des détails sur le mode de calcul employé pour obtenir les valeurs calculées.

The screenshot shows a navigation menu at the top with tabs: Synthèse, Etat civil, Diplômes et Exp., Contrats, Rémunérations, Objectifs et Réalisations, Absences, Plans de Formation, D.I.F., Evaluations, Documents. Below the menu are buttons for 'Formations demandées', 'Formations acceptées', 'Formations rejetées', and 'Paramétrages'. The main area displays three horizontal bars for DIF: 'DIF acquis : 150h', 'DIF utilisable : 150h', and 'DIF utilisé : 6h'. A tooltip is visible over the 'DIF utilisé' bar, containing the following text:

Période DIF : du 01/01/2008 au 18/04/2014

DIF acquis : 150h ; limite des 150h atteinte ;  
DIF utilisable : 150h ; limite des 150h atteinte ; durée CDD supérieure ou égale à 4 mois au cours des 12 derniers mois ;  
DIF utilisé : 6h

Informations sur calculs DIF :  
Collaborateur entré le 01/07/2002  
Période pour calcul DIF : du 01/01/2008 au 18/04/2014  
3 contrat-mouvements pris en compte

1. du 01/01/2013 au 18/04/2014 : CDD temps partiel de 28.0h ajusté pour calcul DIF à 35.0h : DIF Utilisable : 32 ; DIF Acquis : 32 ;
2. du 01/01/2012 au 31/12/2012 : CDD temps partiel de 26.0h ajusté pour calcul DIF à 35.0h : DIF Utilisable : 25 ; DIF Acquis : 25 ;
3. du 01/01/2008 au 31/12/2011 : CDD temps partiel de 20.0h ajusté pour calcul DIF à 35.0h : DIF Utilisable : 100 ; DIF Acquis : 100 ;

Below the tooltip is a table titled 'VOS demandes de formation en attente de décision' with columns 'Date demande' and 'Titre'. It contains one row: '17/04/2014' and 'test'. To the right of the table is another table with columns 'Période' and 'Mai 2014'. A button 'Demander une nouvelle formation' is located at the bottom left of the screenshot.

## 2 - Paramétrages

D'un point de vue général (applicable à l'étude), le calcul DIF utilise les valeurs par défaut pour les paramètres énumérés dans le tableau ci-dessous.

#	Paramètre	Valeur	Description de l'utilisation faite par les calculs DIF
1	Nombre d'heures DIF maxi.	150 h	Limite haute pour DIF acquis et DIF utilisable
2	Nombre d'heures acquises par an	25 h	Valeur pour activité « Notariat »; généralement 20 ailleurs)
3	Nombre d'années maxi.	6 ans	Limite haute du temps de travail prise en compte
4	Nombre d'heures hebdo. (temps plein)	35,0 h	Valeur utilisée pour calculer par pro-rata dans le cas des contrats à temps partiel
5	Nombre de jours nécessaire pour rendre utilisable un DIF acquis	365 j	Passé ce laps de temps, un DIF acquis durant une période est utilisable (selon calcul appliqué)
6	Nombre de mois (période CDD)	12 mois	Paramètre utilisé pour calculs DIF de contrat en CDD
7	Nombre de mois (CDD dans période)	4 mois	Paramètre utilisé pour calculs DIF de contrat en CDD
8	Diviseur durée temps plein	2	Paramètre utilisé pour calculs DIF sur temps partiel

Du point de vue Collaborateur, deux paramètres permettent de personnaliser le calcul DIF :

- « Pas de gestion du DIF » ; cette option (Oui / Non) qui permet d'exclure le collaborateur du DIF
- « Nombre d'heures acquises préalablement à l'entrée à l'étude » qui permet de saisir la valeur du compteur « DIF acquis » présentée par le Collaborateur lors de son entrée à l'Etude.

Synthèse | Etat civil | Diplômes et Exp. | Contrats | Rémunérations | Objectifs et Réalisations | Absences | Plans de Formation | D.I.F.

Formations demandées | Formations acceptées | Formations rejetées | Paramétrages

DIF acquis : 0h  
 DIF utilisable : 0h  
 DIF utilisé : 5h

» Les demandes de formation pour ce Collaborateur sont acceptées

Le Responsable des formations (Valeur par défaut)
  Le(s) chef(s) d'équipe(s). Benoit VIEUX
  Le collaborateur suivant :
  Le groupe de viseurs suivant : Collaborateurs :
  Aucun visa. Groupes : PFG

» Gestion du D.I.F.:

Pas de gestion du D.I.F.

Nombre d'heures acquises préalablement à l'entrée à l'étude : 100

Enregistrer les modifications

DIF acquis : 0h ; Collaborateur non concerné par le DIF  
 DIF utilisable : 0h  
 DIF utilisé : 5h  
 DIF avant entrée : 100h

**Informations sur calculs DIF :**  
 Collaborateur entré le 01/06/2005  
 Collaborateur non concerné par le DIF

### 3 - Règles de calculs « DIF » (et exemples)

**Note :** tous les calculs sont effectués en utilisant des nombres décimaux pour leur assurer la plus grande précision possible ; les valeurs affichées sont arrondies à leurs valeurs entières.

#### Calcul du « DIF utilisé »

La calcul « DIF utilisé » se fait en ajoutant les valeurs du champ « Heures DIF décomptées » des formations réalisées durant la période de calcul.

**Approbation**

Matière

Niveau

Organisme

Référence

Lieu   Interne

Date Début   début matinée  début après-midi  
jj/mm/aaaa

Date Fin   fin matinée  fin après-midi  
jj/mm/aaaa

Durée  jour(s)

**Heures décomptées (D.I.F)**

Statut Fin de réalisation

Coût

Observations

## Calculs des DIF « acquis » et DIF « utilisable »

Ces deux calculs dépendent d'informations liées au collaborateur, soit :

- le type de contrat : CDI ou CDD ;
- le type de travail : temps complet ou temps partiel
- période et durée de l'activité (déterminées en utilisant la date de début du contrat)

Synthèse | Etat civil | Diplômes et Exp. | Contrats | Rémunérations | Objectifs et Réalisations | Absences | Plans de Formation | D.I.F. | Evaluations | Documents

Contrats (mouvements)	Début	Fin	Emploi	Nature (CDI/CDD)	Temps partiel	Heures hebdo	Type	Motif départ	Missions	
	01/01/2008	31/12/2011	Emploi 1	CDD	OUI	20,00h			0 mission	✗
	01/01/2012	31/12/2012	Emploi 2	CDD	OUI	26,00h			0 mission	✗
	01/01/2013		Emploi 3	CDD	OUI	28,00h			0 mission	✗

Ajouter

### Notes importantes :

- En l'absence de contrat, le calcul DIF applique le cas général (CDI à temps complet)
- Pour les collaborateurs à temps partiel, **pensez à modifier les contrats en saisissant** la durée hebdomadaire.

Date début :	<input type="text" value="01/01/2008"/>
Date fin :	<input type="text" value="31/12/2011"/>
Emploi :	<input type="text" value="Emploi 1"/>
Nature :	<input type="text" value="CDD"/>
Temps partiel :	<input checked="" type="checkbox"/>
Heures hebdo. temps partiel) :	<input type="text" value="20,00"/>
Type :	<input type="text"/>

- Lorsqu'un collaborateur dispose de plusieurs contrats, le calcul applique le cas déterminé par les valeurs du contrat (CDI, temps partiel, date de début).

Les paragraphes suivants détaillent les différents cas de calcul illustrés par des exemples concrets :  
**(la date du jour des calculs est au 18 avril 2014)**

### Cas 1/3 (général) : collaborateur en CDI à temps complet

- Chaque année de travail donne droit à 25 h de DIF (paramètre Étude 2) dans la limite des 6 dernières années (paramètre Étude 3) ou de l'obtention de 150 h de DIF (paramètre Étude 1)
- A ce calcul du « DIF acquis », sont décomptées les heures DIF acquises durant l'année en cours pour obtenir le « DIF utilisable »

Exemple : pour un collaborateur entré le 01/01/2011 en CDI à temps complet

- 2011 à 2013, 3 années complètes :  $25 \times 3 = 75 \text{ h}$  acquises (et utilisables) :
- du 01/01/2014 au 18/03/2014, calcul au prorata sur cette période : 7 h acquises
- **Résultats : DIF acquis : 82h (75+7) ; DIF utilisable : 75h**

DIF acquis : 82h  
DIF utilisable : 75h  
DIF utilisé : 0h

**VOS demandes de formation en attente de décision**

Date demande	Titre
Eléments introuvables.	

Demander une nouvelle formation

**Période DIF : du 01/01/2011 au 18/04/2014**  
DIF acquis : 82h  
DIF utilisable : 75h ; 7h non utilisables car acquises après le 31/12/2013 ;  
DIF utilisé : 0h

**Informations sur calculs DIF :**  
Collaborateur entré le 01/01/2011  
Aucun contrat / mouvement ; calcul basé sur date d'entrée du collaborateur

### Cas 2/3 : collaborateur en CDI à temps partiel

- Calcul semblable au cas général (précédent) sauf que le nombre d'heures DIF acquises par an (25h dans le cas précédent) est calculé au prorata de temps travaillé par le collaborateur par rapport à la durée de travail en temps complet dans l'étude (35h paramètre Étude 3)
- L'acquisition de DIF au prorata décrit ci-dessous est soumise à la condition que si la durée hebdo du temps partiel ne soit pas supérieure ou égale à la durée hebdo à temps complet / 2 (paramètre Étude 8)

Exemples pour un collaborateur entré le 01/01/2011, CDI à temps partiel

- Cas 1 (temps partiel de 10h ; prorata applicable) :  
**DIF acquis : 24h (82x35/10) ; DIF utilisable : 21h**

Calculs DIF : DIF acquis : 24h ; DIF utilisable : 21h ; DIF utilisé : 0h

Statut des formations à afficher :  Visées  Planifiées  En cours  Abandonnées (choix de l'employeur)

ou, Etat des formations approuvées à afficher :

Période DIF : du 01/01/2011 au 18/04/2014

DIF acquis : 24h ; temps partiel : durée hebdo. 10.0h , utilisée pour calcul DIF : 10.0h ;  
DIF utilisable : 21h ; 2h non utilisables car acquises après le 31/12/2013 ;  
DIF utilisé : 0h

Informations sur calculs DIF :  
Collaborateur entré le 01/01/2011  
Contrat-mouvement unique : CDI à temps partiel : 10,00h hebdo ; base temps plein : 35,00h ; heures hebdo. utilisées pour calcul DIF : 10,0h ;

Info./Déc.	Statut	Etat	Début	Titre
		OK	01/03/2013	dif

Ajouter une formation

- Cas 2 (temps partiel de 20h ; prorata non applicable) :  
**DIF acquis : 82h ; DIF utilisable : 75h**

DIF acquis : 82h ; DIF utilisable : 75h ; DIF utilisé : 0h

VOS demandes de formation en attente de décision

Date demande	Titre
Éléments introuvables.	

Demander une nouvelle formation

Période DIF : du 01/01/2011 au 18/04/2014

DIF acquis : 82h ; temps partiel : durée hebdo. 20.0h , utilisée pour calcul DIF : 35.0h ;  
DIF utilisable : 75h ; 7h non utilisables car acquises après le 31/12/2013 ;  
DIF utilisé : 0h

Informations sur calculs DIF :  
Collaborateur entré le 01/01/2011  
Contrat-mouvement unique : CDI à temps partiel : 20,00h hebdo ; base temps plein : 35,00h ; heures hebdo. utilisées pour calcul DIF : 35,0h ;

### Cas 3/3 : collaborateur en CDD

Pour les contrats en CDD (temps partiel ou pas), les calculs DIF applicables sont conditionnés par la durée de travail du collaborateur dans les 12 derniers mois (paramètre Étude 6) qui peut-être supérieure ou pas à 4 mois (paramètre Étude 7)

- **Si la durée de travail est de 4 mois ou plus dans les 12 derniers mois**, les calculs DIF du cas général sont appliqués à l'exception faite que les heures acquises dans l'année en cours ne sont pas retranchées pour l'obtention du DIF utilisable
- **Si cette même durée est de moins de 4 mois**, les heures sont utilisables (exceptées celles obtenues par la période de travail de l'année courante) mais non considérées comme acquises.

Exemples pour un collaborateur entré le 01/01/2011, CDD à temps complet

- Cas 1 (4 mois ou plus de travail durant les 12 derniers mois) :  
**DIF acquis : 82h (75+7) ; DIF utilisable : 82h**

Calculs DIF : DIF acquis : 82h ; DIF utilisable : 82h ; DIF utilisé : 0h

Statut des formations à afficher :  Visées ; ou, Etat des formations approuvées à afficher :  Planifiées ;  En cours

**Vos formations (1)**

Info./Déc.	Statut	Etat	Début	Titre
		OK	01/03/2013	dif

Ajouter une formation

**Période DIF : du 01/01/2011 au 18/04/2014**

DIF acquis : 82h  
DIF utilisable : 82h ; durée CDD supérieure ou égale à 4 mois au cours des 12 derniers mois ;  
DIF utilisé : 0h

**Informations sur calculs DIF :**  
Collaborateur entré le 01/01/2013  
Contrat-mouvement unique : CDD (temps plein)

- Cas 2 (moins de 4 mois de travail) :  
**DIF acquis 0 ; DIF utilisable : 57h (25h x 2ans + 7h en 2014)**

DIF acquis : 0h ; DIF utilisable : 57h ; DIF utilisé : 0h

**VOS demandes de formation en attente de décision**

Date demande	Titre
Éléments introuvables.	

Demander une nouvelle formation

**Période DIF : du 01/01/2011 au 18/04/2014**

DIF acquis : 0h  
DIF utilisable : 57h ; durée CDD inférieure à 4 mois au cours des 12 derniers mois ;  
DIF utilisé : 0h

**Informations sur calculs DIF :**  
Collaborateur entré le 01/01/2013  
Période pour calcul DIF : du 01/01/2008 au 18/04/2014  
2 contrat-mouvements pris en compte  
1. du 01/01/2014 au 18/04/2014 : CDD : DIF Utilisable : 7 ; DIF Acquis : 0 ;  
2. du 01/01/2011 au 31/03/2013 : CDD : DIF Utilisable : 50 ; DIF Acquis : 0 ;

## 4 – Calculs DIF sur l'état de synthèse

Les calculs DIF de tous les collaborateurs sont affichés dans l'état de synthèse des « Formations DIF / par personne » :

- Menu principal, lien « Gestion des formations DIF de l'Etude » puis, « Onglet « Etats de synthèse »

► [Principal](#) > Gestion des formations D.I.F. de l'Etude

[Demandes à viser](#) | [Formations visées / approuvées](#) | [Formations rejetées](#) | [Etats de synthèse](#)

[Par personne](#) | [Par organisme](#) | [Par année](#)

Afficher les Collaborateurs :	Afficher les colonnes :	Période de réalisation :	<input type="button" value="OK"/>
<input checked="" type="radio"/> formés	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisées	<input checked="" type="checkbox"/> Abandonnées (choix de l'employeur)	<a href="#">ce jour</a>   <a href="#">ce mois</a>   <a href="#">cette année</a>
<input type="radio"/> non formés	<input checked="" type="checkbox"/> Rejetées	<input checked="" type="checkbox"/> Désistées (choix du collaborateur)	du <input type="text"/> au <input type="text"/>
<input type="radio"/> Tous			<input type="text"/> <input type="text"/>
			jj/mm/aaaa jj/mm/aaaa

Formations par personne							
Collaborateur	DIF acquis (1)	DIF utilisable (1)	DIF utilisé (1)	Obs.DIF	Jours	Heures DIF (2)	
ARCHANGE Marie	150	150	10		10,00	10,00	
BASTING Arianne	142	134	0		6,50	0	
BEAUMONT Caroline	150	140	10		3,00	10,00	
de VILPIN Solange	150	150	0		4,00	0	
<b>TOTAL : 4</b>	<b>592</b>	<b>574</b>	<b>20</b>		<b>23,50</b>	<b>20,00</b>	

(1) Période du DIF - (2) Période de réalisation